

## Communiqué

### ***constructionsuisse*: il s'agit d'économiser non plus sur les investissements, mais enfin sur les dépenses de consommation – refus catégorique du programme d'économies du Conseil fédéral dans le domaine des transports**

Des efforts visant à assainir les finances de la Confédération sont indispensables. Dans son budget 2005 / programme d'allègement 2004, le Conseil fédéral coupe cependant une fois de plus pour une bonne part dans les investissements. Le comité directeur de *constructionsuisse*, organisation nationale de la construction, n'est pas prêt à accepter ces propositions d'économies unilatérales. Les infrastructures de transport ont en effet déjà fait l'objet de tailles démesurées dans le cadre du programme d'allègement 2003.

Rogner jusqu'à 100 millions de francs par an dans la construction des routes nationales au cours des prochaines années retarde de façon inacceptable l'achèvement du réseau des routes nationales tel qu'il a été décidé. Aux dépens de la desserte régionale, qui une fois de plus également en fait les frais. Et ce bien que des milliards de francs à affectation obligatoire soient disponibles et que d'autres viennent s'y ajouter ; mais la Confédération les engloutit en partie pour ses dépenses générales. Pour les usagers, qui paient des milliards d'impôts et de taxes et estiment avoir droit à un réseau routier bien développé et répondant à leurs besoins, l'attitude des politiques est plus que critiquable.

Les coupes prévues dans le budget concernant l'entretien des routes ne représentent que des économies à court terme. Laisser des routes et des ponts se détériorer entraînera inévitablement des coûts ultérieurs supplémentaires. Nos infrastructures de transport appartiennent aux citoyens et leur valeur doit être maintenue. *constructionsuisse* combattra aussi vigoureusement les tailles annoncées dans ce domaine.

#### ***Pour de plus amples renseignements :***

- **Robert Keller**, conseiller national, président de *constructionsuisse*, tél. 079 638 14 90
- **Gabriel Barrillier**, député, membre du comité directeur de *constructionsuisse*,  
tél. 079 206 41 91

Zurich, le 25 août 2004